



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## PRÉFET DU MORBIHAN

Sous-Préfecture de Pontivy

**Bureau du conseil aux collectivités locales et politiques publiques**  
Développement durable et aménagement de l'espace  
affaire suivie par Emilie ROBIC  
☎ 02 97 27 48 59  
☎ 02 97 27 83 25  
courriel : emilie.robic@morbihan.gouv.fr

Pontivy, le 11 juillet 2013

**Le Sous-Préfet de PONTIVY**

aux

**Personnes publiques associées  
(PPA) à l'élaboration du PLU de  
CLEGUEREC**

**OBJET :** Élaboration du Plan local d'urbanisme (PLU) de CLEGUEREC -

Par délibération du 4 juillet 2013, le conseil municipal de CLEGUEREC a arrêté le projet de PLU de la commune.

Conformément aux dispositions de l'article L.123-9 du code de l'urbanisme, ce projet vous est désormais soumis pour avis en votre qualité de personne publique associée (PPA) à l'élaboration de ce document.

Vous disposez d'un délai de 3 mois à compter de la réception du document pour donner un avis. A défaut, cet avis sera réputé favorable.

Cependant, j'appelle votre attention sur un projet structurant actuellement en suspens sur cette commune dans l'attente de l'approbation du PLU.

Aussi, je vous demande de bien vouloir tout mettre en œuvre pour réduire les délais de consultation conformément aux instructions du premier ministre relatives à l'interprétation facilitatrice des normes du 5 avril 2013.

  
Bernard LE MENN